

Conseil d'établissement du 05 février 2026

Liste des participants :

Catégorie	Titulaire
Membre de droit	COCAC, M. BERTON Matthieu Président du CE, cheffe d'établissement, Mme VIGUIER Virginie Directeur exécutif, M. de TORRES Xavier Directeur du primaire, M. BEURTIN Raphael (excusé) CPE, M. BRETON Pierre
	Représentant des personnels
Personnels d'enseignement et d'éducation 2 nd degré	M. JURQUET Baptiste M. DENYS Christophe
Personnels d'enseignement et d'éducation 1 ^{er} degré	M. VENELLE Franck MME TOTH (excusée)
Personnel administratif et de service	Mme ROSTA Diane M.VIRMONT (excusé)
	Représentant des usagers
Parents	Mme KEREKES PUSKÁS Viktoria M. ORSZAGH Georges Mme REMETEI FILEP Zsuzsanna
Elèves	M. PAPP Máté M. RADNÓTI András Mme WAECHTER (invitée)
	Membres siégeant à titre consultatif
Membres invités	La cheffe de section consulaire, Mme DELECROIX Joséphine Le conseiller des Français de l'étranger, Mme DUBARD Jeanne Le président de l'APE, M. BONHERBE Laurent La secrétaire générale, Mme SZABÓ Rita

Ordre jour

1. Présentation du budget 2026
2. Calendrier 2026/27
3. Présentation des voyages
4. Organisation des jeux de la ZECO 2027
5. Parcours avenir
6. Questions diverses

L'assemblée a accepté à l'unanimité la composition de l'ordre du jour et M.Orszagh a accepté d'être secrétaire de séance.

1/ Présentation du budget 2026

Les grandes lignes du Budget 2026



Effectifs retenus :

- janvier - juin : **742 élèves**
- septembre - décembre : **742 élèves**



Droits d'écologie pour 2026-27 (septembre) : hausse de **~3,6%**.

Droits de première inscription : 400.000 HUF - 200.000 HUF pour les fratries

Autres tarifs :

- Garderie : 30 000 HUF → 35 000 HUF
- Etudes surveillées : 40 000 HUF → 45 000 HUF
- AES, Accompagnement FLSCO : 65 000 HUF → 70 000 HUF
- AS : 65 000 HUF → 70 000 HUF pour 2 créneaux ensuite 15 000 HUF par créneau
- Activités variées : 50 000 HUF → 55 000 HUF
- PCM : 305 000 HUF / Découverte musicale : 230 000 HUF / Chorale : 65 000 HUF
- Coût des examens obligatoires inclus aux cotisations d'écologie.



Subvention de l'Etat hongrois utilisée pour la caisse de solidarité : 30 MHUF / an.

Ce budget a été voté et accepté lors de la Curatelle (organe de décision de l'établissement) du 18 décembre 2025

Les frais d'écologie définitifs pour 2026-2027 seront votés lors de la prochaine Curatelle en mai 2026.

Les grandes lignes du Budget 2026



Personnel de droit local : +6% masse salariale

- Janvier 2026 : **+4,0%** du point d'indice,
- Septembre 2026 : Réajustement des rémunérations pour missions particulières d'enseignement (coordination, professeur principal, ISEP, ISES) : **~+10%**



Coût des résidents/détachés : iso vs 2024.

- -1 poste
- Taux de contribution maintenu à **53%**
- Facture en € → Attention portée au taux €/HUF lors du règlement.



AEFE : maintien de la PFC à 6% des cotisations.

Maintien des dépenses pédagogiques (*budgets de classe, de matière, piscine, sorties scolaires*)

Prestataires : Ménage **-13%** / Gardiennage **+9%** / Compta & Audit **+4,5%**



Electricité : **-15%** (nouveau contrat pour 3 ans, 48,20 HUF/KWh)

Gaz : iso 2025

Eau et assainissement : iso 2025



Taux de change EUR/HUF : 395,00

Remarques :

L'évolution du coût des prestataires :

-13 % pour le ménage en résultat d'un Appel d'Offre

+9 % pour le gardiennage lié à l'augmentation du salaire minimum en Hongrie

+ 4,5 % Pour la compta & audit lié à l'inflation
Taux de change HUF/€ 2026 se base sur l'hypothèse du taux de change EUR/HUF : 395,00

Compte de résultat simplifié de la Fondation

en Forint équivalence euro	Réel 2024	Atterrissage 2025	Budget 2026
Chiffre d'affaires net	1 910 745 694	2 031 311 838	2 080 683 100
	€ 4 834 857	€ 4 954 419	€ 5 267 552
Autres produits d'exploitation	99 197 706	80 640 848	77 998 000
Achats consommés	-954 481 817	-962 314 093	-962 044 733
Charges de personnel local	-879 931 657	-977 041 501	-1 036 127 205
Autres charges d'exploitation	-217 322 020	-223 736 705	-229 069 366
Exédent brut d'exploitation	-41 792 094	-51 139 613	-68 560 204
	€ (105 749)	€ (124 731)	€ (173 570)
Dotations aux amortissements	-18 260 285	-17 232 407	-18 000 000
Résultat d'exploitation (EBIT)	-60 052 379	-68 372 020	-86 560 204
	€ (151 954)	€ (166 761)	€ (219 140)
Résultat financier (hors frais bancaires)	153 125 688	32 000 000	72 000 000
Résultat net	93 073 309	-36 372 020	-14 560 204
	€ 235 508	€ (88 712)	€ (36 861)

Chiffre d'affaires :

- Cotisation d'écolage 90%,
- Autres services 8%,

Autres produits d'exploitation :

- Dons : 1% et Gala terminales
- Subvention EMMI : 30 MHUF
- Reprises sur provision

Autres charges d'exploitation :

- PFC : 6% des cotisations → 106 MHUF, +5%
- TVA : 55,5 MHUF
- Remises (escompte, fratrie, fidélité) : 49 MHUF
- Caisse de solidarité : 18 MHUF

Résultat financier :

- Gains et pertes de change.
- Placements compte à terme, capital garanti.

Pour rappel, la Fondation facture les cotisations, emploie le personnel, et gère les grosses factures

A noter que la caisse de solidarité est réservée aux élèves non Français, en effet ces derniers peuvent bénéficier d'une bourse de l'état Français

Compte de résultat simplifié consolidé

	Réel Conso 2024	Att. Conso 2025	Budget Conso 2026	
Recettes	1 906 203 301	2 012 016 875	2 056 798 742	
Ressources Humaines	-1 403 530 403	-1 494 868 474	-1 561 725 067	76%
Personnel local	-879 931 657	-977 041 501	-1 036 127 205	
Personnel AEFE	-512 930 505	-507 372 986	-511 311 325	
Formation	-10 668 241	-10 453 986	-14 286 536	
Fonctionnement	-219 799 152	-224 450 083	-220 697 434	11%
Services extérieurs	-104 880 432	-113 547 037	-109 259 437	5%
Autre	-155 522 261	-160 800 894	-164 187 008	8%
Exédent brut d'exploitation	22 471 053	18 350 387	929 796	
Amortissements	-85 523 122	-89 232 407	-90 000 000	
Résultat d'exploitation (EBIT)	-63 052 069	-70 882 020	-89 070 204	
Financier	99 594 103			
Résultat net	36 542 035	-70 882 020	-89 070 204	

- L'objectif est d'établir les états financiers d'un groupe d'entités afin d'avoir une vue globale de la performance financière.
- Les entités du LFGEB :
 - La Fondation : entité opérationnelles (facturation des cotisation, contrats RH, prestataires...)
 - L'APE : Association loi 1901 qui possède le bâtiment mis à disposition de la Fondation
 - Eiffel immo Kft : entité possédée à 100% pour la Fondation, créée afin d'acquérir un actif immobilier à Budapest pour sécurisé une partie des réserves.
- Mouvements retraités : loyer, donations, intérêts liés au prêt.

La gestion de l'établissement ne vise pas la recherche de profit, mais l'équilibre financier, c'est-à-dire la couverture des charges d'exploitation par les produits d'exploitation. À ce titre, le ratio d'EBE constitue un indicateur de référence pertinent.

Conclusion financière

- Un compte de résultat budgété en perte pour 2026
 - Taux euro-forint à 395,00,
 - 742 élèves,
 - RH locales : +4% du point d'indice,
 - AEFE :
 - PFC à 6%
 - Résidents/détachés : 20 à 53% et 6 à 100%
 - Formation à 1,1% de la masse salariale
- **Points d'attention pour l'année 2026 :**
 - Maintien d'un effectif proche des 745 élèves,
 - Courbe du taux Euro / Forint,
 - Evolutions tarifaires des prestataires,
 - Evolution de la convention avec l'AEFE:
 - Impacts financiers
 - Impacts RH

Travaux, aménagements et investissements



- **Année 2024**
 - Eclairage du gymnase,
 - Réfection des toitures terrasses,
 - Eclairage du terrain de sport extérieur,
- **Année 2025**
 - Barrière levante pour dépose minute,
 - Brises-soleil,
 - Renouvellement mobilier scolaire (L12 et L17),
 - Poursuite renouvellement informatique (50 PC : labos science et salle des personnels)
 - Démolition du bâtiment de Devai utca finalisée,
 - Réaménagement salle des personnels.

Travaux, aménagements et investissements

Liste exhaustive, des choix devront être effectués



- **Dépenses pédagogiques**
 - Chariot mobile de PC : 6 MHUF
 - Mobilier des salles de classe : 2,3 MHUF
 - Sondes optiques SVT : 2 MHUF
- **Entretien lourd**
 - Poursuite changement canalisations d'eau et de chauffage
 - Poursuite imperméabilisation des toitures
- **Aménagement bâtiment**
 - Préau maternelle
 - Aménagement M5/M6 et E01/E02
 - Mise à niveau technique de l'auditorium

Les objectifs de gestion pour 2026



- Poursuite de la modernisation numérique de l'établissement.
- Poursuite des discussions au sein de la commission RH autour d'un objectif de simplification et d'harmonisation, afin de garantir une meilleure lisibilité, équité et cohérence entre les différents statuts et personnels.
- Compléter l'équipe santé de l'établissement.
- Consommations énergétiques de l'établissement.
- Partenariats extérieurs:
 - Restaurant scolaire – Delirest : Consolidation de la relation
 - Transport scolaire – Laster : Nouvel appel d'offre à lancer
 - Nettoyage – HSC : Consolidation de la relation suite au dernier appel d'offre

Evolution importante depuis le vote du Budget 2026

1. Contexte général :

- L'AEFE fait face à de fortes contraintes budgétaires, liées notamment :
 - à la hausse structurelle du coût des pensions civiles,
 - à une subvention de l'État insuffisante pour couvrir ces charges.
- Le 18 décembre 2025, jour du vote et de la validation du budget 2026 de l'établissement par la Curatelle, s'est tenu un Conseil d'administration extraordinaire de l'AEFE.
- À cette occasion, l'AEFE a annoncé une évolution majeure de son modèle de financement, impactant directement les établissements conventionnés (mais aussi les EGD et les partenaires).

Evolution importante depuis le vote du Budget 2026

2. Ce qui change :

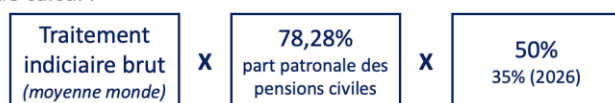
- Jusqu'à présent, la part patronale des pensions civiles des personnels résidents était entièrement prise en charge par l'AEFE.
- À compter de 2026, l'AEFE prévoit de refacturer une partie de cette charge aux établissements conventionnés (personnels résidents, détachés et expatriés).
- Cette nouvelle contribution viendrait s'ajouter :
 - à la quotité de participation à la rémunération des résidents, en hausse de +2% / an,
 - sans réduction équivalente sur d'autres postes à ce stade.

→ Il s'agit d'une rupture avec le cadre historique et conventionnel.

Evolution importante depuis le vote du Budget 2026

3. Conséquence pour l'établissement :

- Mode de calcul :



- Impact potentiel 2026 : 35% à compter du 1^{er} juillet 2026
- Impact potentiel 2027 (année complète) : 50%
- En année pleine, cette nouvelle contribution représenterait ~500.000 EUR, pour 26 résidents/détachés et 2 expatriés soit près de 10% des recettes totales.
- À ce stade :
 - aucun de plafond annoncé,
 - aucun de visibilité à long terme,
 - aucun de mécanisme de compensation confirmé.

Evolution importante depuis le vote du Budget 2026

4. Situation à date :

- Le comité de gestion est attaché au modèle conventionné, qu'il considère comme le cadre le plus protecteur pour garantir une école française. Toutefois, il ne peut accepter des évolutions décidées de manière unilatérale, sans concertation préalable, et ayant des impacts financiers aussi importants et aussi brutaux pour l'établissement.
- Des discussions sont en cours avec l'AEFE afin de lui faire comprendre la situation spécifique de notre établissement et l'impact réel de cette nouvelle contribution.
- La seule augmentation des cotisations ne peut constituer, à elle seule, une réponse soutenable à cette nouvelle charge financière.
- A ce stade, toutes les hypothèses sont à l'étude, et les impacts potentiels concernent l'ensemble de l'établissement.

Questions et échanges

M.DE TORRES :

Ce changement important dans l'évolution du modèle de financement de l'AEFE n'a pas pu être intégré au budget, dans la mesure où il n'a été annoncé officiellement que le 19 décembre 2025.

Il s'agit d'une annonce perçue comme brutale, sans proposition immédiate de solutions. À ce jour, la recherche de pistes d'adaptation demeure à un stade exploratoire.

Le comité de gestion est en discussion avec l'AEFE afin d'exposer les spécificités de notre établissement.

Il est également en lien avec la FAPEE (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger) pour échanger avec

d'autres établissements sur les conséquences de cette nouvelle contribution et envisager, le cas échéant, une position commune vis-à-vis de l'AEFE.

Question de M. DENYS Christophe :
L'hypothèse du déconventionnement est-elle à l'étude ?

Réponse de M. BONHERBE Laurent :
Oui, il s'agit d'une hypothèse envisageable parmi d'autres. Toutefois, cette décision ne relèverait pas de l'APE, qui reste attachée à ce statut. Un avenant à la convention devrait être signé avec l'AEFE. À défaut, un déconventionnement pourrait intervenir selon les modalités prévues par la convention, à l'initiative de l'AEFE.

Poursuite des échanges :

Un rappel est effectué concernant les trois types d'établissement, tous concernés par cette mesure, à des degrés différents.

Présentation des différents statuts :

- EGD : établissement en gestion directe par l'AEFE.
- Conventionné : convention signée entre l'AEFE et l'organisme gestionnaire ; présence d'expatriés et de résidents/détachés.
- Partenaire : établissement homologué avec une plus grande autonomie organisationnelle.

Les trois types d'établissement sont concernés par la mesure, à des degrés variables.

Les dépenses du siège de l'agence ont également été revues : déménagement en banlieue, réduction des effectifs, diminution de certaines subventions.

Le LFGEB constitue un cas spécifique : le nombre de résident.e.s et de détaché.e.s est particulièrement élevé au regard de la taille de l'établissement et du nombre d'élèves. Cette nouvelle contribution aurait donc un impact proportionnellement plus important que pour d'autres établissements de la zone.

Question de M. RADNOTI (élève) :
Y aura-t-il un impact sur les élèves et les projets ?

Réponse de Mme VIGUIER :
Des évolutions sont possibles. L'objectif demeure la garantie de la qualité de l'enseignement. Les projets continueront d'exister, certains sous d'autres modalités.

Question de M. DENYS Christophe :
Les réserves de la Fondation peuvent-elles amortir la hausse ?

Réponse de M. de TORRES :
Amortir, oui mais pas absorber. Toutefois :

- les réserves ont été constituées dans une logique de gestion long terme alors que le bâtiment était neuf et nécessitait peu d'entretien lourd,
- des travaux lourds d'entretien et de rénovation sont nécessaires maintenant que le bâtiment prend de l'âge,
- la contribution pensions civiles pourrait encore évoluer à la hausse.

Il est donc impossible d'envisager un financement durable uniquement par prélèvement sur les réserves.

Question sur l'information de la communauté française :

- Mme DELECROIX précise que les informations remontent par différents canaux.
Elle souligne également qu'une hausse des frais de scolarité entraînerait une augmentation des demandes de bourses, alors même que les enveloppes budgétaires correspondantes ne progressent pas.
- Il est indiqué que M. l'Ambassadeur et le COCAC recevront les représentants des Français de l'étranger.

Conclusion

- L'établissement devra adapter sa stratégie en fonction de son modèle économique et de son environnement, en dialogue avec les services de l'AEFE.
- Un rapport de Mme Samantha Cazebonne, sénatrice des Français établis hors de France, est attendu en avril à l'issue d'un groupe de travail interministériel.
- Le message principal est que le fonctionnement actuel ne pourra pas être maintenu strictement à l'identique à partir de 2026 si la mesure est confirmée. Tous les services / statuts seraient alors impactés.

Calendrier 2026/2027

Textes de référence : Article L521-1 et R451-10 du code de l'éducation

Circulaire 94-131 du 29/03/1994 (établissements français à l'étranger) – BO du 07/04/1994

Circulaire du 3/10/2025 de la DEOF qui fixe les modalités d'élaboration des calendriers scolaires pour les établissements français à l'étranger, 36 semaines réparties en 5 périodes de travail de durée comparable, séparées par 4 périodes de vacances selon l'article 521-1 du code de l'Education.

Minimum annuel de 864h en classe en primaire, hors APC.

Plafond de 936 heures annuelles sur l'année scolaire dans une école où le dispositif consistera en 2h de langue nationale s'ajoutant aux 24h.

3 calendriers sont proposés au vote.

LFGEB - Comparatif calendriers 2026-2027							
		V1		V2		V3	
Rentrée	Pré rentrée:	Mon 31 Aug 2026		Mon 31 Aug 2026		Mon 31 Aug 2026	
	Rentrée:	Tue 01 Sep 2026		Tue 01 Sep 2026		Tue 01 Sep 2026	
		8 semaines		8 semaines		7 semaines	
Vacance Automne	Début:	Fri 23 Oct 2026	17	Fri 23 Oct 2026	17	Mon 19 Oct 2026	16
	Fin:	Sun 08 Nov 2026		Sun 08 Nov 2026		Sun 01 Nov 2026	
		6 sem		6 sem		7 sem	
Vacance Noël	Début:	Sat 19 Dec 2026	17	Sat 19 Dec 2026	16	Sat 19 Dec 2026	16
	Fin:	Mon 04 Jan 2027		Sun 03 Jan 2027		Sun 03 Jan 2027	
		7 sem		7 sem		7 sem	
Vacance Hiver	Début:	Sat 20 Feb 2027	12	Sat 20 Feb 2027	16	Sat 20 Feb 2027	16
	Fin:	Wed 03 Mar 2027		Sun 07 Mar 2027		Sun 07 Mar 2027	
		7 sem		8 sem		7 sem	
Vacance Printemps	Début:	Sat 24 Apr 2027	16	Sat 01 May 2027	17	Sat 24 Apr 2027	16
	Fin:	Sun 09 May 2027		Mon 17 May 2027		Sun 09 May 2027	
		8 semaines		7 semaines		7,5 sem	
Vacances Eté	Début:	Thu 01 Jul 2027		Sat 03 Jul 2027		Thu 01 Jul 2027	

Conformément aux procédures citées plus haut, le conseil d'école a émis un avis en faveur du calendrier Numéro 3.

La V3 est préférée par la Direction car c'est une version équilibrée d'un point de vue pédagogique et permet d'éviter les 8 semaines sur les périodes en début, pour les plus jeunes surtout. C'est le même calendrier que cette année, qui ressemble de très près à ceux proposés en France. La reprise au 10 mai permet de préparer les élèves aux examens de fin d'année.

Vote :

- Opposition 2,
- Absentions 0,
- Voté : 11

La Version 3 est acceptée.

A noter que la V2 est préférée par les élèves comme expliqué par M. Papp Maté car elle convient mieux aux élèves de première et de terminale pour la préparation au bac et au grand oral, qu'ils préfèrent travailler à domicile. Il faut également noter que le 1^{er} novembre est souvent l'occasion de voyages en province.

Présentation des voyages scolaires

VOY075	CE1	mer 15-avr-26	ven 17-avr-26	Enying	Hongrie	Gaëlle Le Hannier Zsófia Binder Axelle Wolff + 3 accompagnateurs	Classe verte	53	65 000 HUF
VOY076	AS	lun 13-avr-26	ven 17-avr-26	La Marsa	Tunisie	Baptiste Jurquet Paul Peraro	Tournoi de volleyball	11	350 000 HUF
VOY077	Math.en.Jeans Secondaire	lun 13-avr-26	jeu 16-avr-26	Dresde	Allemagne	Clotilde Gizart Alain Surdyk	Congrès Math.en.Jeans	20	170 000 HUF
VOY079	Collège, 2nde	lun 16-mars-26	mar 17-mars-26	Vienne	Autriche	Sébastien Danion Gullino Mariapia	DanubiaMaths	15	40 000 HUF

Les voyages sont étudiés et planifiés bien à temps, pour avoir les meilleurs prix et avoir du temps pour l'organisation.

Problème de conflit de calendrier Tunisie (Gym) et Allemagne (Math). Ce conflit est lié au fait que l'organisation est faite par différents établissements et que les dates nous sont donc imposées.

Information apportée par M. BERTON: le consulat ou l'ambassade du pays de destination est toujours informé des voyages scolaires et de la liste des élèves qui y participent.

Vote :

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Voté à l'unanimité avec 13

Organisation des jeux de la ZECO

Les jeux seront organisés par le LFGEB en 2027.

Lieu : Budapest,

Date : Printemps 2027, lundi - vendredi

Participants : 12 équipes composées d'élèves de 4ème + accompagnateurs (~100 personnes)

Historique :

2024 : Zurich

2025 : Tbilissi

2026 : Bakouriani (Jeux hivernaux)

Objectifs de l'édition 2027 à Budapest :

Des Jeux du "quotidien" : utiliser nos installations (et la piscine),

De l'EPS et du sport : des activités pour la compétition mais aussi des temps de jeu libre et d'apprentissage

Partage et échanges avec le plus grand nombre : engagement de l'ensemble du niveau de 4ème

De la convivialité : favoriser un maximum d'échanges entre tous les participants

Programmes :

Cérémonies d'ouverture et de clôture

4-5 épreuves

Entraînements, découvertes des sports, événements festifs

CAP Génération 2030 est un projet d'avenir (dossier à monter)

L'objectif est la labellisation niveau 2

Pour une jeunesse plus sportive, engagée et responsable

- Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif
- Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs
- S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique
- Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé
- Accompagner le parcours des élèves et étudiants sportifs de haut niveau

Le CAP représente des possibilités d'échanges et permet aussi d'intégrer le concept de la classe partenaire (chaque équipe de 6 athlètes est associée à une classe, avec pour but un échange d'une heure).

Parcours avenir.

Programme janvier 2026

Les interventions des anciens élèves : 16 anciens élèves sont revenus au lycée pour présenter leur parcours et 16 formations du supérieur, couvrant une grande diversité de voies :

- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
- Écoles d'ingénieurs
- Écoles de commerce
- Écoles d'architecture
- Sciences Po Paris
- Licences en santé, droit, psychologie, économie...

Des réunions sous forme de conférences

- Une réunion dédiée aux élèves, centrée sur les formations du supérieur et la procédure Parcoursup pour les études en France.
- Une réunion destinée aux parents, pour leur permettre d'accompagner au mieux leurs enfants dans cette étape déterminante.

Des tables rondes pour découvrir des univers professionnels variés

- Métiers du commerce
- Métiers de l'ingénierie
- Métiers de la santé
- Métiers du droit et de la diplomatie

Un accompagnement individuel renforcé

La découverte des formations post bac

Rencontre exclusive à l'Institut Français, organisé par Campus France, avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur français de premier plan (dans les domaines de l'ingénierie, du management et commerce et des sciences politiques)

Salon Educatio à Hungexpo, l'un des événements majeurs consacrés aux études

Statistiques

Statistiques des 3 dernières années par pays, par spécialités... sur le site du lycée, rubrique "orientation"

A VENIR :

- Présentation des spécialités aux élèves de 2des et leurs parents
- Finalisation des dossiers de parcoursup
- Forum des métiers le 20 mars, obligatoire pour les élèves de 3èmes et 2des, facultatifs pour les autres.

Domaines représentés :

- Nouvelles technologies / digital / Communication
- Commerce / marketing
- Banque / finance / assurance
- Ingénierie / industrie
- Diplomatie / sécurité / défense
- Social / humanitaire
- Santé
- Hôtellerie / restauration / tourisme
- Droit / justice
- Culture / arts

Les statistiques sont basées sur le suivi des 4 dernières promotions

L'objectif est de mesurer l'attractivité de la France pour aider les élèves de seconde à choisir leur spécialité

A visiter sur le site : orientation

Remarque de M. BERTON :

Le travail sur une meilleure reconnaissance du bac est toujours en cours.

Secrétaire d'état adjoint à l'éducation (M Sipos) bon contact identifié.

Une réunion technique est prévue avec deux directeurs de l'éducation supérieure (2 sujets : matières spécialités, connexion entre 16/20 = à 4 ou 5) jeudi 12 février 2026.

Remarque de M. VENELLE : les enseignants remercient les parents d'élèves pour les petits déjeuners offerts.

QUESTIONS DIVERSES

Les parents d'élèves ont posé ces 3 questions diverses hors délai, le jour-même du conseil d'établissement, nous y répondons par écrit:

1. Emplois du temps au collège

Dans les emplois du temps des élèves du cycle supérieur, il y a fréquemment des heures creuses. Cela entraîne le fait que les autres cours, pourtant maintenus, pourraient souvent être rationalisés et regroupés, puisque la disponibilité des professeurs et des élèves le permettrait. Malgré cela, il arrive encore très souvent qu'un cours soit suivi d'une heure creuse, puis à nouveau d'un cours, puis d'une autre heure creuse, au lieu d'un emploi du temps plus compact. Les représentants de classe indiquent également qu'ils ne trouvent pas M. Breton dans son bureau pendant certaines pauses entre les cours, et qu'ils ne sont pas autorisés à quitter l'étude pour aller le voir. Il serait vraiment appréciable que, lors de ces journées où les emplois du temps sont très allégés, une réorganisation automatique soit envisagée – sans que les élèves aient à intervenir eux-mêmes – afin qu'ils n'aient pas à rester à l'école jusqu'à 16h lorsque leur journée est largement vide le matin ou en milieu de journée.

Réponse : lorsque les absences sont prévues (formations, séjours pédagogiques, sorties scolaires), les emplois du temps sont systématiquement réajustés par le CPE afin d'éviter des temps d'étude.

En revanche, lorsque nous apprenons l'absence le matin même (maladie), pour les collégiens, nous laissons l'emploi du temps en l'état car ils n'ont pas le droit d'utiliser le téléphone portable. Les parents ne seraient alors pas informés de l'arrivée de leurs enfants à leur domicile.

2. Éducation physique et sportive

Un autre sujet concerne les cours de sport. Au lieu de favoriser la joie du mouvement, on ressent parfois une exigence proche du niveau du sport de compétition. Cela peut mettre mal à l'aise même les enfants qui pratiquent une activité sportive intensive en dehors de l'école. Il semble pourtant tout à fait possible d'assurer des cours réguliers et disciplinés tout en préservant le plaisir de l'activité physique.

Les programmes de l'EPS sont définis dans le bulletin officiel:

<https://eduscol.education.fr/304/education-physique-et-sportive-cycle-4>

3. Questions de la classe de 5^e

Les familles de 5^e aimeraient savoir si l'intervention policière annulée sera reprogrammée.

Elles se demandent également s'il existe des résultats concrets concernant les mesures prises contre l'usage de snus et autres produits similaires.

Réponse :

Oui, l'intervention est reportée au mois de mars. Pas d'autres informations à ce jour sur l'usage de snus ou autre. Quoiqu'il en soit, c'est une sensibilisation qui prendra du temps pour faire changer les mentalités. Nous devons travailler surtout, au collège, sur le consentement et le fait de savoir dire "non" à la pression que peut exercer le fait d'appartenir à un groupe. Aujourd'hui, dire non c'est parfois prendre le risque d'être isolé.e.